

ADMISSION DE L'UNIVERSITÉ

CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

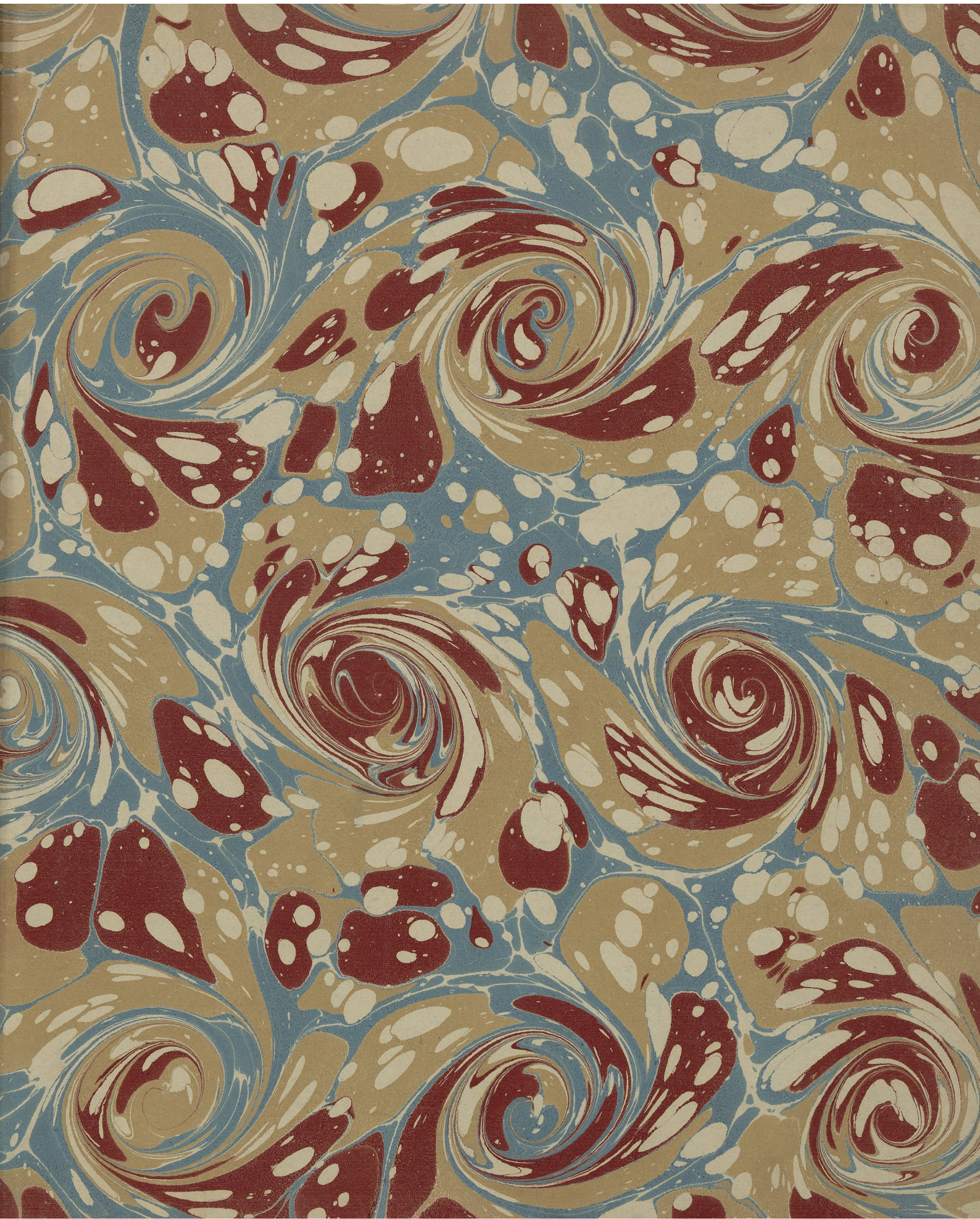
L
—
A-F

BIBL.
UNIVERSITÉ
M.S.
1551



BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.

1551



MS
Fiches Folios





229

Mon cher monsieur



Je vous adresse avec quelque crainte un ouvrage auquel
 j'ai consciencieusement travaillé depuis huit ans, et j'ai
 besoin d. me rappeler tout le temps que j'y ai consacré
 pour espérer que vous voudriez bien en agréer l'hommage
 si vous avez le temps et le loisir, veuillez m'indiquer au crayon
 les erreurs que j'ai pu commettre. Je sais plus que personne
 combien cet ouvrage a besoin d'améliorations, et déjà mon
 exemplaire est criblé de celles que j'y ai faites, mais
 malheureusement trop tard. Je ne regardoie point cette
 édition que comme un essai, car malgré le long temps
 que j'y ai consacré, elle me paraît faite beaucoup trop
 à la hâte. Mais enfin je vous l'envoie telle quelle avec
 tous ses défauts, heureux si vous lui reconnaissez quelques
 qualités.

Veuillez agréer tous mes remerciements pour les richesses
 nouvelles que vous envoyez sans cesse à notre Trésor.

Dirai à quinze jours j'aurai le plaisir de vous envoyer
 deux nouvelles livraisons contenant la suite de A
 et la fin du B avec une bonne partie de C.

Agreez j'vous prie l'assurance de la considération
 la plus distinguée. Je vous suis très humblement

A 18^e 1833.

Ambroise Firmin Didot

Marquis

Professeur

de Médecine et de Chirurgie

au Collège de France

Paris

Marquis

508

Moussier

Moussier Boissonnade

Membre de l'Institut

au Secrétariat de l'Institut.

Paris

998



Monsieur,

En vous chargeant de publier une nouvelle Anthologie Grecque dans
votre Bibliothèque des Classiques Grecs je me réjouis tout à la fois des
nouvelles relations qui vont exister entre nous & qui datent de si loin, & du
prix que votre coopération donnera à notre entreprise, toute et complètement
du Thesaurus que vous enrichissez déjà tant par vos précieuses communi-
cations.

Permettez moi donc de me féliciter & de me glorifier même de
cette conquête, en dépit même de Sotades dont la sentence comme toute
sentence, est à la fois juste & fautive selon l'application qu'on en fait,
car dans cette occasion je me crois très-jeune & chaque peuple comme
moi

ἂν ἀγαθὸν εἶναι ἀριστὸν εἶναι ἑβραῖον
ἂν δὲ σαφὲρον εἶναι τῶν ἑβραίων ἄνευ

Sauf milleus avis (& ce avis le meilleur sera le votre dès que
vous l'aurez prononcé) je pense que l'ordre le plus facile

à suivre et qui au total est peut-être préférable serait :

1^o d'adopter la disposition de l'Anthologie Palatine.

2^o d'ajouter l'appendix extrait de Stannides, consistant en Epigrammes non insérées dans l'Anthologie Palatine.

3^o De refondre l'appendix donné par Jacobs en insérant les nouvelles épigrammes recueillies par vous soit dans les Inscriptions soit ailleurs et les ranger par ordre de matières autant que possible.

À cet égard comme l'ordre adopté par Jacobs pour les Epigrammes qu'il a publiées se trouvait inconvénient, il sera bon d'indiquer dans votre édition en tête de chaque épigramme donné par Jacobs le numéro d'ordre qu'il a suivi dans son édition afin de faciliter les recherches à l'aide d'une petite table. Il sera maintenant aussi d'indiquer en tête de chaque Epigramme la source où vous ou Jacobs avez puisé. Quant aux Epigrammes non traduites par Grotius & que vous devez traduire en prose il suffira de placer en tête ^{de celles-ci} une astérisque pour les distinguer.

Je fais chercher un exemplaire de l'Anthologie de Boisson que vous pourrez découper afin de placer les traductions dans le nouvel ordre; un seul exemplaire suffira parce que pour la copie sur laquelle on imprimera l'édition de Tacchini, qui n'est que la réimpression de l'édition de Jacobs ^{servira} quoi qu'il y ait

op3 = 1771.7.81
EAS = 1771.12.181

quelques fautes reproduites par Jacobs dans son *Delectus Epigrammatum*,
mais nous les corrigerons aux épreuves que nous tirons sur le texte
de Jacobs (en cas où ~~un~~ préparant la copie vous n'aurez pas eu le
loisir de les corriger d'avance.)

M. Millet m'a dit à matin que Chardon de la Richette a fait faire
au Vatican une copie ^{2^{te}} qui existe à la Bibliothèque Royale de l'Anthologie
Salutine, et qu'il y trouve quelques pièces inédites, cependant Dubour a qui
jeu ai poli me dit que Jacobs a eu en ses mains le fac simile
du Manuscrit du Vatican, & que le fac simile est à Heidelberg.

Quant à vos arrangements pécuniaires, conformément à ce
qui a été convenu entre nous, nous vous payerons pour cette année
une somme de mille francs. Un exemplaire de la collection & la
suite de l'Univers Littéraire à partir de la dernière livraison publiée
vous sont remis gratuitement. Permettez moi d'ajouter à cet
arrangement pour le quel nous sommes tombés d'accord, l'offre de
vingt exemplaires du Volume de notre collection qui contiendra
l'Anthologie.

Agitez vous prie la nouvelle assurance de ma haute
valeur la plus distinguée & de mon culte & de mon dévouement

Ambroise Firmin Didot

M. Paris 1839

18 f. 15^{te} = 270
18 f. 13^{te} = 243.

Monsieur

Bailly

Monsieur

Membre de l'Académie de Metz & de
l'Université de Metz

Rue de la Harpe n° 12

Paris



229

Monsieur Monsieur; Veuillez me donner
la note de livres pour cet Univers que
vous avez reçus jusqu'à présent afin
que j'en sois en adresse la suite.

J'ai l'honneur de vous adresser un
exemplaire de quelques romans
éditions économiques que nous venons
de publier. Nous mettons sous
presse en ce moment une nouvelle
traduction de Clarissa par Lowe
que nous vous enverrons au plus tôt



La publication .

Vous m'avez témoigné le désir
de choisir dans votre Catalogue
quelques ouvrages. Je vous
l'adresse et serai charmé de voir
que quelques uns de ceux de notre
fonds vous fussent agréables

Avec je vous prie la nouvelle
assurance de ma considération la
plus distinguée

Antoine Lavoisier

à Paris le 1^{er} 1839

[Large decorative flourish]

366

The first part of the
 work is done in
 the first part of the
 work is done in
 the first part of the
 work is done in

The first part of the
 work is done in
 the first part of the
 work is done in
 the first part of the
 work is done in

888

Monsieur

Monsieur Bignonade

Membre de l'Institut

Paris le 15 Mars 1812

[Signature]

37. Vant. G. de l'Institut
Monsieur Bignonade
Paris le 15 Mars 1812



230

J'ai l'honneur de saluer M. Boissonade et de lui envoyer le projet
 de traité pour l'Anthologie. Je pense être entré dans les vues de M.
 Boissonade. Il convenait à M. Boissonade d'indiquer le nom
 de M. Lenormant pour examiner le projet d'impression en cas où,
 ce qui n'arrive pas, nous ne tomberions pas d'accord à ce sujet.
 Je prie M. Boissonade de nous renvoyer un de ses Doublés avec sa
 signature & avec le nom de M. Lenormant afin que tout
 soit bien entendu & réglé à notre commune satisfaction.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus
 distinguée
 votre très dévoué serviteur

Benjamin Diderot

à la g^{de} 1837



Monsieur,

Dans le projet de traité que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, vous avez cru entrevoir la possibilité de vous trouver votre Débiteur pour la faire d'impression des notes que vous voulez joindre à l'Anthologie. Cette idée n'est point & n'a jamais été votre pensée.

Il m'est donc bien entendu que l'impression des notes sera exécutée à nos frais, risques, & périls, et que quel que soit le résultat de la vente nous n'aurons rien à réclamer de vous à cet égard. Seulement une fois les frais couverts il y aura un compte en participation pour les bénéfices qui seront partagés par moitié.

Il a été convenu que les notes ne seront point stéréotypées; elles ne le seront pas.

Quant au nombre d'exemplaires à imprimer, il sera celui que



Vous fixerez vous même; Quel qu'en soit le nombre, j'y
souscis. Si vous voulez qu'il soit borné à 500 exemplaires,
comme vous en avez d'abord témoigné le desir, j'y consens

Auilly être couronné du titre que j'ai pour l'honneur de
notre pays & vous voir contribuer à la publication de
notre collection. Votre nom appartient d'une manière trop
recommandable à l'érudition française pour que nous
n'y pourrions pas un vif intérêt si ne figurait pas parmi
celui des sçavants qui veulent bien nous secourir dans
une entreprise utile aux lettres

Dans le cas où les conditions contenues dans l'écrit
que je tiens de vous remettre ne pourraient vous
convaincre, Veuillez fixer le prix au travail que vous avez
déjà entrepris, nous vous en payerons le montant au plus tôt.

Quelle que soit votre détermination veuillez croire à la
sincérité avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

Votre très humble & très obéissant serviteur

Ambroise Firmin Didot

Paris le 8 Mars 1837.

juin 1837



La présente Convention a été faite entre Monsieur Boissomade
membre de l'Académie des Inscriptions & belles lettres et Messieurs
Firmin Didot, frères imprimeurs de l'Institut.

Monsieur Boissomade s'engage à préparer pour M. M.
Didot une édition Grecque & Latine de l'Anthologie du
Palatin; à y joindre la version en vers faite par Protius, la
quelle sera par lui mise dans l'ordre du texte Palatin; à faire
mais en prose seulement; la traduction de toutes les épigrammes
que Protius n'a pas traduites. Cette édition avec la
traduction est destinée à faire partie de la Bibliothèque
Classique Grecque de M. M. Firmin Didot & sera leur propriété.

M. M. Didot payeront à M. Boissomade pour
ce travail une somme de mille francs dont cinq cents
francs lui seront payés au commencement de l'impression
& cinq cents francs à la fin. De plus ils donneront
à M. Boissomade un exemplaire de la Bibliothèque
Classique Grecque Complète; l'universel pittoresque depuis la
lèzeaison 262 jusqu'à la dernière & vingt exemplaires
du Volume de la Bibliothèque Classique Grecque, qui contiendra
l'Anthologie.

En outre, M. M. Didot s'engagent à imprimer à

leur frais d'impression & conjointement avec le texte
& la version de l'Anthologie, les notes latines de M^o.
Boissonnade, de façon à ce qu'elles puissent paraître au
même lieu que le texte mais dans un volume séparé de
la collection.

Il est bien entendu que quelque soit le résultat de la
vente, M. M. Didot n'auront jamais rien à reporter sur
M^o. Boissonnade pour les frais d'impression de ces notes
qui formeront au plus la valeur de vingt à vingt cinq
feuilles in 8^o ordinaire. Seront imprimées à deux colonnes
format de la collection Grecque; elles formeront donc au plus
dix à douze feuilles de cette impression puisque chaque
page de ce grand in 8^o à deux colonnes contient la
valeur de deux à trois ^{pages} feuilles d'un in 8^o ordinaire.

Le nombre au quel on imprimera ces notes sera fixé par
M^o. Boissonnade lorsqu'il donnera le bon à tirer. Il
ne pourra être moindre de cinq cents ni excéder mille
exemplaires.

Pour le couvrir des frais de l'impression de ces notes,
M. M. Didot payeront de M^o. Boissonnade au prix de
vingt cinq centimes la feuille, un nombre d'exemplaires suffisant

Pour le remboursement de leurs dépenses en impression & papier.

Les frais d'impression ne pouvant être fixés à l'avance il est convenu qu'en cas de quelque difficulté s'éleverait à ce sujet on s'en refererait d'un commun accord à M^r.

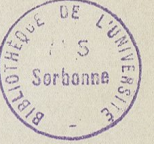
pour fixer la valeur de cet objet.

Dès que les exemplaires donnés par M^r. Boissomade à M^{rs}. M^r. Didot pour le remboursement de leurs frais d'impression auront été vendus, le produit des ventes subséquentes se fera par moitié, ainsi dès que cinquante exemplaires auront été vendus, M^r. Boissomade recevra moitié du produit total de la vente, soit la valeur intégrale de vingt cinq exemplaires au prix libraire qui sera fixé de gré à gré entre M^{rs}. Boissomade & Didot, lors de la mise en vente du Volume de notes; ou bien, si les parties le désirent, les exemplaires (dès que les frais matériels auront été couverts) seront partagés par moitié entre M^{rs}. Boissomade & Didot.

Si il ya lieu à réimprimer ces notes, M^{rs}. Didot, s'entendront avec M^r. Boissomade pour une nouvelle édition, la propriété littéraire pour une nouvelle édition de ces notes appartenant

178
exclusivement à Monsieur Boissonnade.

Monsieur,



L'airain de côté ce que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 25 courant, contient de si qu'on, je me bornerai à répondre par l'exposé des faits.

un traité fut signé entre nous.

C'est traité en obligatoire.

Sur votre réclamation au sujet de l'omission d'une clause que je persiste à croire insignifiante à vos intérêts, mais qui dans certaines circonstances, pouvait être de quelque utilité à notre entreprise, je consentis à ajouter cette clause au traité signé.

D'après une conversation que j'eus avec vous et d'après les lettres que vous m'avez écrites, je tâchai de combiner au sujet des notes un nouveau mode de publications qui d'abord avait paru vous convenir.

C'était donc pour vous être agréable que je m'exposais aux contrariétés que vous me reprochez.

Cependant dès que vous avez paru regretter de vous être chargé du travail relatif à l'Anthologie j'ai remis à M. Letronne une note de ce traité, vous laissant maître de le reprendre si vous le désiriez.

En agissant ainsi, en vous rendant un traité obligatoire, sur le simple désir que vous en manifestiez, je ne m'attendais pas aux observations peu agréables que contient votre lettre et que je ne crois pas avoir méritées.

Le métier de libraire est déjà assez peu agréable par lui-même, pour qu'on ne cherche pas à en dégouter d'avantage le petit nombre de

personnel qui peuvent l'honorer, es je me crois du nombre, quoiqu'il ne
puisse penser M. Boissonade; mais j'aime à croire qu'il se reproche
ce qui a pu lui échapper dans un moment de vivacité.

Vous m'invitez de nouveau à reprendre le travail que vous avez
fait sur l'exemplaire de Grotius, et de reprendre en même temps quelque
autre ouvrage que je vous ai envoyé. Puisque vous l'exigez j'y
reprendrai cet exemplaire dans l'état où il se trouve, mais le porteur
qui se présentera chez vous, a ordre de ne recevoir que ce seul objet, ne
voulant point reprendre ce que j'ai donné, d'autant que je me reconnais
votre débiteur pour les communications gratuites que vous voulez bien nous
faire pour l'établissement du Chésaurut.

Quand aux ouvertures que vous voulez bien me faire relativement aux
arrangements à prendre pour les traductions assez étendues que vous avez
déjà faites, j'en serai heureux, Monsieur, si vous voyez concourir à
l'amélioration d'une collection à laquelle j'aurais désiré pouvoir ajouter
le plus possible les noms du petit nombre d'érudits dans la France d'honneur.

Veillez agréer l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Aubrey Finlay Duret

4 X^e. 1839

La présente convention a été faite entre Monsieur Boissonade membre de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres et M. M^{rs} Firmin Didot frères Imprimeurs de l'Institut.

Monsieur Boissonade s'engage à préparer pour M. M^{rs} Didot une édition grecque et latine de l'Anthologie dite Palatine, à y joindre la version en vers faite par Grotius, laquelle sera par lui mise dans l'ordre du texte Palatin, à faire, mais en prose seulement, la traduction de toutes les épigrammes que Grotius n'a pas traduites. Cette édition avec la traduction est destinée à faire partie de la Bibliothèque grecque classique de Messieurs Firmin Didot, et sera leur propriété. M. M. Didot payeront à M. Boissonade pour ce travail une somme de mille francs, dont cinq cents francs lui seront payés au commencement de l'impression et cinq cents francs à la fin. De plus ils donneront à Monsieur Boissonade un exemplaire de la Bibliothèque classique grecque complète; L'univers pittoresque depuis la livraison 262 jusqu'à la dernière, et vingt exemplaires du volume de la Bibliothèque classique grecque qui contiendra l'Anthologie.

En outre M. M. Didot s'engagent à imprimer à leurs frais, concurrement avec le texte et la version de l'Anthologie, les notes latines de M^{rs} Boissonade de façon à ce qu'elles puissent paraître en même temps que le texte.

x

Les honoraires de M^r. Boissonade pour ce volume de notes seront de quatre cents francs payable en livres de la collection des Standart British authors de M^r. Baudry au prix non de cinq francs le volume, mais de quatre francs, en autres termes les honoraires seront de cent volumes de la dite collection anglaise. Dix exemplaires de ce volume de notes seront donnés à M^r. Boissonade. Si M^r. Boissonade ne prend pas la totalité des vingt exemplaires mentionnés plus haut ni de ces dix derniers exemplaires, l'équivalent des exemplaires laissés lui sera donné en livres du fond de M. M^{rs}. Didot. il est de plus stipulé que quoique ce volume de notes soit donné en propriété à M. M. Didot, ils ne le réimprimeront pas, (les exemplaires de la première édition étant épuisés), sans la révision préalable de l'auteur, auquel ils accorderont de nouveaux honoraires dont la quotité sera alors établie de gré à gré.

fait double, a Paris le 17 octobre 1837
J. M. Didot jeune

La présente convention a été faite entre M^{ons} Boissonade
Membre de l'Académie des inscriptions & belles lettres et Messieurs
firmin Didot frères imprimeurs de L'Institut.

M^{ons} Boissonade s'engage à préparer pour Mess^{rs}
Didot une édition Grecque et Latine de L'Anthologie
ditte Palatine; à y joindre la version en vers faite par
Grotius, laquelle sera par lui mise dans l'ordre du texte
Palatin; à faire, mais en prose seulement, la traduction
de toutes les épigrammes que Grotius n'a pas traduites.
Cette édition avec la traduction est destinée à faire
partie de la Bibliothèque Grecque classique de
Messieurs firmin Didot, et sera leur propriété. M^{ss}
Didot payeront à M^{ons} Boissonade pour ce
travail une somme de Mille francs, dont cinq cents
francs lui seront payés au commencement de l'impression
et cinq cents francs à la fin. De plus ils donneront
à M^{ons} Boissonade un exemplaire de la Biblioth^{iq}
Classique Grecque complet; L'univers d'histoire
depuis la livraison 262 jusqu'à la dernière; et vingt
Exemplaires du volume de la Bibliothèque Class^{iq} Grecque
qui contiendra L'Anthologie.

En outre M^{ss} Didot s'engagent à imprimer
à leurs frais, concurremment avec le texte et la version
de L'Anthologie, les notes Latines de M^{ons} Boissonade

de façon à ce qu'elles puissent paraître en même temps que le texte.

Les honoraires de M^{rs} Boissonade pour ce volume de notes seront de quatre cents francs payables en livres de la collection des Standards British authors de M^r Baudry au prix non de cinq francs le volume, mais de quatre francs. en autres termes les honoraires seront de cent volumes de la dite collection Anglaise. Dix exemplaires de ce volume de notes seront donnés à M^{rs} Boissonade. Si M^{rs} Boissonade ne prend pas la totalité des vingt exemplaires mentionnés plus haut ni de ces dix derniers exemplaires, l'équivalent des exemplaires laissés lui sera donné en livres du fond de M^{rs} Didot. il est de plus stipulé que quai que ce volume de notes soit donné en propriété à M^{rs} Didot ils ne le réimprimeront pas, les exemplaires de la première édition étant épuisés, sans la révision préalable de l'auteur, auquel ils accorderont de nouveaux honoraires dont la quotité sera alors établie de gré à gré.

fait double à Paris le 17 octobre 1837

Ernest Didot furell
Boissonade



Je ne saurais trop remercier M Boissonade pour les importantes communications qu'il continue à me adresser. Le Thesaurus Graecae Linguae en profite autant qu'il est possible, et il en profiterait bien plus s'il s'agissait de le réimprimer. Toutes les corrections et additions de M Boissonade sont précieusement consignées sur les marges d'un exemplaire qui servira à mes arrière petits fils. Ils en donnent jamais une nouvelle édition.

Je m'empresse d'adresser à M Boissonade le titre de l'olybe qui lui manque & j'ai le plus de joie que si m'attendrais heureux toutes les fois que l'occasion pourra se présenter de lui être agréable.

Je prie d'agréer l'assurance de la considération la plus distinguée

de votre tout dévoué serviteur

Antoine Lemaire

28 avril 1841

The following
 names are
 mentioned
 in the
 account
 of the
 year
 1787
 and
 1788
 and
 1789
 and
 1790
 and
 1791
 and
 1792
 and
 1793
 and
 1794
 and
 1795
 and
 1796
 and
 1797
 and
 1798
 and
 1799
 and
 1800
 and
 1801
 and
 1802
 and
 1803
 and
 1804
 and
 1805
 and
 1806
 and
 1807
 and
 1808
 and
 1809
 and
 1810
 and
 1811
 and
 1812
 and
 1813
 and
 1814
 and
 1815
 and
 1816
 and
 1817
 and
 1818
 and
 1819
 and
 1820
 and
 1821
 and
 1822
 and
 1823
 and
 1824
 and
 1825
 and
 1826
 and
 1827
 and
 1828
 and
 1829
 and
 1830
 and
 1831
 and
 1832
 and
 1833
 and
 1834
 and
 1835
 and
 1836
 and
 1837
 and
 1838
 and
 1839
 and
 1840
 and
 1841
 and
 1842
 and
 1843
 and
 1844
 and
 1845
 and
 1846
 and
 1847
 and
 1848
 and
 1849
 and
 1850
 and
 1851
 and
 1852
 and
 1853
 and
 1854
 and
 1855
 and
 1856
 and
 1857
 and
 1858
 and
 1859
 and
 1860
 and
 1861
 and
 1862
 and
 1863
 and
 1864
 and
 1865
 and
 1866
 and
 1867
 and
 1868
 and
 1869
 and
 1870
 and
 1871
 and
 1872
 and
 1873
 and
 1874
 and
 1875
 and
 1876
 and
 1877
 and
 1878
 and
 1879
 and
 1880
 and
 1881
 and
 1882
 and
 1883
 and
 1884
 and
 1885
 and
 1886
 and
 1887
 and
 1888
 and
 1889
 and
 1890
 and
 1891
 and
 1892
 and
 1893
 and
 1894
 and
 1895
 and
 1896
 and
 1897
 and
 1898
 and
 1899
 and
 1900



Monsieur

Monsieur Bonnade

Membre de l'Institut de France

Collège de France

Paris

avec son titre de docteur

Reçu 27. avr. 42

377

377



Quid? Vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides?

Le précepte non moins énergique que celui d'Horace que vous avez eu grandement raison de me rappeler aurait dû être présent à l'esprit de l'auteur de la Préface du Complément du Dictionnaire de l'Académie, et moi même qui ai fait modifier bien des choses dans cette Préface j'aurais dû être plus sévère, mais errare humanum est il faut en faire son mea culpa. Le passage de St-Mathieu aurait dû me rappeler d'abord plus que l'anecdote au sujet de l'erreur typographique qui le concerne était assez piquante pour me rappeler combien l'humilité nous est prescrite & par la religion et par la raison. Dois-je rappeler à vous, qui savez tout, les persécutions éprouvées par un Professeur de Collège de France pour avoir cité le passage dans lequel pendant l'ingression le premier O du mot oculo se brisa ou dilata. Tant les chances d'erreurs nous environnent de toutes parts! aussi en y réfléchissant

mente illa = mente la
Sunday Observ. t. 2, 106

718
sérieusement seait ou souvens tenté de me rien
faire " C'est un grand avantage) dirait Flourens
que de n'avoir rien fait, seulement il ne faut
pas en abuser. "

Ce qui pour justifier jusqu'à un certain
point les critiques qu'on s'est permises dans la
Préface au sujet du Dictionnaire récent,
c'est que nous sommes dans le cas de légitime
défense; Le Dictionnaire de l'Académie &
celui de Boiste ayant été violemment
attaqués par ceux auxquels nous répondons.

Toutefois c'est une grande faute que de
commettre une erreur lorsqu'on copie les
autres, aussi l'erreur a-t-elle été immédiatement
corrigée, et il en sera de même de toutes celles
qui nous seront signalées, car vous savez
combien j'en aime faire sinon le mieux du
moins le moins mal possible, mais cependant
à fait beaucoup j'en puis malheureusement
tout vérifier. M. Barri à qui j'ai montré

votre lettre en en cette attère, d'autant que indépendamment
 de l'usage, indiqués, le M. de la G. d. ed. de l'ouvrage (le nota l'arrivant a av.) & Forcellini
 auraient dû le mettre à l'abri de l'erreur. Il
 serait trop long d'expliquer le premier cause
 de l'erreur. M. Parri m'a prié de vous remercier
 de la leçon, il en profitera.

Je prends la liberté de vous adresser un exem-
 plaire de votre Complément en vous priant de
 vouloir bien vous signaler confidentiellement
 ainsi que vous avez bien voulu le faire pour
 cette première erreur, que, excepté vous, per-
 sonne ne remarquera, celles que vous y décou-
 vrez nécessairement. Le Dictionnaire Critique
 plus de cent mille mots & plus de deux cent
 mille Définitions, il est donc impossible qu'il
 ne s'y soit point glissé quelques erreurs.

Cependant le parti que j'ai pris de confier
 à un grand nombre de personnes ayant des
 connoissances spéciales les innombrables

Spécialités dont & se occupent le grand travail
était le meilleur moyen d'éviter les chances
d'erreurs inévitables pour quiconque voudrait
à lui seul traiter de toutes les matières.

Vous, Monsieur, qui résumez en vous seul
le savoir de tant de savants, vous seul auriez pu
entreprendre un pareil Dictionnaire sans presque
commettre d'erreurs. Aussi ne saurait-on trop exprimer
que le grand travail entrepris par vous reste encore
inédit. Si vous convenait de nous donner quelques
détails sur votre ouvrage je m'empresse de vous
parler dans la Préface que j'écris bientôt
réimprimée.

Je suis retenu au lit depuis plus de deux mois
par suite d'une chute, à qui me prive de l'honneur
de vous aller remercier de vos bons avis & vous
rappelle que je ne désespère pas vous voir vous
donner pour votre Bibliothèque Græque soit
Philothète qui est l'un de vos titres de gloire soit
le recueil des Epistolographes Grecs.

En vous remettant en toute humilité le travail
de M. Paris & de ses collaborateurs je termine en
disant comme l'un d'eux

non mendocum ex fere libro editis, optimus ille est
qui minimis laborat.

Veillez ne croire au la considération la plus distinguée
Votre tout dévoué serviteur Amédée Bonnier Didot



Permettez moi, Monsieur & honorable ami, de vous adresser
le premier exemplaire de votre édition d'Herodote &c &c
Je desirerois que ce volume obtienne votre suffrage. La
dissertation sur le Dialecte Ionique qui précède ce
recueil pourra vous intéresser plus particulièrement.

Veuillez agréer l'hommage de ce volume comme
un faible témoignage de la haute & profonde
estime que vous a vouée en tout temps

Notre tout Devoué serviteur

Ambroise Firmin Didot

Paris le 20 Decembre 1844

1845

256

380⁸⁰

J'ai l'honneur de présenter mes devoirs
à M. Boissonade & de lui faire remettre
l'exemplaire de la Brevi explicatio fabularum
Patrii ad secundam ed. Boissonadii.

on me demandait des notes pour la
petite édition destinée aux classes.

Je n'ai pas eu de voir important
M. Boissonade d'un petit détail
dont M. Dubois a bien voulu se
charger?


Jusqu'à présent Patrius, malgré son
mérite & son ancienneté a presque autant
de peine à percer qu'il était un moderne



Je ne sais si, ~~en Allemagne~~ il aura
 plus de succès en Allemagne ou les
 érudits peuvent pour lui faire dire ce
 qu'il n'a jamais pensé. Vous avez
 eu le grand mérite de maintenir
 votre saine critique dans de jolies
 formes, aussi l'édition Principes
 sera toujours échochée, seulement
 si on résout que l'impression des
 acheteurs fut plus saine, afin qu'il
 vous mit plus promptement
 à même d'en donner une autre
 édition où vous ferez justice des
 conjectures erronées, & où vous
 direz le dernier mot sur cet
 auteur qui vous doit la vie.

Agreez de nouveau tous mes remerciemens
pour les precieux documents dont
vous me avez enrichi notre
trezor

Qu'il ne couyete si vous
prie au nom de vos plus
de vous serrer tendre

Avec fraternite


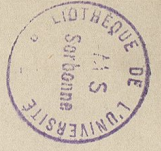
27 mai

Monsieur

Monsieur de Brissotade

Membre de l'Institut

Paris



237

N'ayant pas rencontré M. Porponade à la séance de l'Institut, ou m'apprenant qu'il se retire au lit par suite d'une légère blessure à la jambe. Je ne saurais trop lui recommander les plus grandes précautions
Expto Cordo Roboto.

Je lui portais un exemplaire de petits Éditions de Fabius. Il lui aurait renifié plus tôt si depuis un mois tous ses moments n'avaient pas été employés par la Réunion du Conseil des Manufactures.

Je renouvelle tous mes remerciements à M. Porponade pour les précieux paillets d'or ou d'argent. Quel est le titre d'un de vos ouvrages? Il fallait un ouvrage pareil au sien pour faire un poète miraculeux dans le sophiste Choricus et quant aux citations, voir les deniches auxquelles celui dont je ne me rappelle plus le nom en ce moment, & qu'on nomme le denicheur de fruits.

Votre très dévoué & respectueux
 Ami & serviteur
 Aub. Jean Dugas



258

M. Boissonade pourrait-il me rendre
 le service de me communiquer pour deux
 jours seulement le Ms. de la Bibliothèque
 du Roi N° 1630 contenant le Dialogue
 entre ~~Adam~~ Eve et le Serpent par
 Ignatius? Si ce n'était pas abus de
 la complaisance de M. Boissonade, vu
 la petitesse du Manuscrit, je le
 prierais de vouloir bien me l'apporter
 Vendredi prochain à l'Institut où
 j'en irais le chercher & le lui remettre
 le Mardi suivant.

• Nous terminons notre Plume
 contenant les fragments d'Éuripide

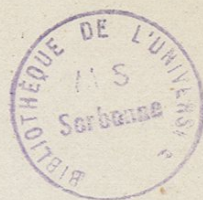
888

et les fragments de Tragiques du 2^e
ordre par les Drames Chrétiens
dont celui d'Agrippine fait partie.

J'ai prié M. Bonjonade Vagier
la nouvelle arrivante de ma confi-
dération la plus distinguée

Amb. Pierre Dubois

A Paris le 4^e 9^e 1846



Je suis parti Samedi à la séance de l'Institut
 à l'instant où M Boissonade venait d'en sortir.
 En attendant que j'en le temps de l'y renvoyer
 J'en fais remettre un exemplaire de la Traduction
 d'Europe ed. Plantin. Je l'ai fait interfolier
 afin qu'il soit plus facile à M Boissonade
 d'y faire les Corrections qu'il jugerait nécessaires.

Je profite de ce Annuaire d'année
 pour réitérer à M Boissonade mes vœux les
 plus sincères pour sa santé & particulièrement à ses
 amis & à tous ceux qui s'intéressent aux
 Lettres Grecques dont M Boissonade est le
 digne représentant en France

Votre très respectueux serviteur

Louis Simon Diderot

17 Janvier 1747.



220

Je présente mes compliments les plus empressés
à M. Boissonade et le prie de vouloir bien
agréer l'hommage du volume des Reliquiae
Tragicorum Graecorum tant profanes que sacrés.
avant l'hospitalité que je veux s'accorder à ces
Devises ou pourrait dire Deux :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche
excepté pourtant M. Boissonade qui a fait
revivre l'un d'eux, et quelques arrabiatati
pour lesquels travaille

ὁ ἐργασίας

Amicus et socius Dideri

7 fevru 1847.

248

Paris le 7 3^e 1847

386



Avec mes Compliments empreints j'ai l'honneur d'adresser un exempl.
d'Euapias à M Boissonade à qui, plus qu'à tout autre, il appartient
de publier dans votre Bibliothèque Grecque un auteur qu'il a eu quelque
soit fait revivre par tant d'heureuses Corrections & par un commen-
taire si riche & si savant. Dès que M Boissonade m'enverra
le texte sera prêt du texte accompagné de la traduction Latine
je m'empresse de lui en envoyer les épreuves.

Je fais remettre à M Boissonade la 1^{re} livraison de
Z, en profitant de cette occasion pour lui remercier mes remer-
ciements du grand nombre de renseignements dont il veut
bien enrichir votre Thesaurus.

Au en 1829 que j'ai commencé à mettre en œuvre
votre Répertoire de la Langue Grecque, et je vois avec un
vif plaisir que malgré le dire de la Fontaine, vous Mr
M^r Hatz, M^r Andronis & Guill. Dindorf & moi, en tout cinq
personnes nous assistons à l'achèvement de cet immense
ouvrage qui n'aura pas duré moins d'un quart de siècle
Notre dévouement & la science nous méritait à tous cette
faveur de la Providence qui se montre ainsi la protectrice



des erudits devoués à la science & des typographes amis de
leur art.

J'ai remis en même temps à M. Proffonade
un des volumes de notre Bibliothèque Grecque qui lui
offrirait quelque intérêt, et pour le surcroît duquel je
desire vivement connaître son opinion. M. Proffonade
ne ferait le plus grand plaisir si dans les 28 volumes
déjà publiés quelques uns avaient fixé son attention
Il fait courtois si j'ai pu penser de les lui offrir.

M. Ch. Muller Lecteur des fragments des
32 historiens d'Alexandre & du Pseudo-Callisthène
est en ce moment à B. Sturial où j'ai envoyé
pour Collationner & copier le MS contenant des
fragments inédits de Nicoly & Damas. si
M. Proffonade desirait qu'il lui fît quelques
recherches dans cette Bibliothèque en un peu explorée
je meyrailles de transmettre à Muller les
instructions que M. Proffonade

J'ai de nouveau M. Proffonade d'après
l'assurance de mon ancien devouement & de ma
compétence la plus distinguée

Ch. Brunner D. D. D.

272

Reçu 22 Sept. 48

387⁸⁷




Je présente mes compliments expressés
 à M. Boissonade que je regrette de n'avoir pu
 voir depuis long temps. Un concours de circonstances
 m'en ont empêché. Vendredi prochain
 il vient à l'Institut j'en ai eu le plaisir
 de le rencontrer.

Les pages 453 à 468 ont été lichéés.
 M. Boissonade nous les avait rendus avec cette
 note.

" Je ne crois pas devoir demander une 3^e épr. m'en
 remettant des corrections à l'habileté et à l'exactitude
 de M. le Correcteur "

M. Dubner a reçu avec soin les corrections.
 Si M. Boissonade peut nous rendre la suite des épreuves
 469 à 505 il obligera

son tout dévoué serviteur

A. Fournier-Dubou


213

25 7^{bre} 1828

388



Monsieur,

Je ne saurais trop déplorer d'être arrivé trop tard de quelques minutes à l'Institut Vendredi dernier. J'ai été retenu plus longtemps que je ne le pensais par une commission dont le Gouvernement m'a chargé à mon insu pendant que j'étais à votre papeterie pour une souscription au prime (ou pour employer le mot propre d'une loterie) en faveur de la Librairie. Cette nouvelle occupation jointe à beaucoup d'autres résultant de circonstances politiques & commerciales du moment & d'un long séjour à votre papeterie m'ont privé de l'honneur de vous aller voir ainsi que je le desirais depuis longtemps.

Deux mots d'entretien auraient évité tout le malentendu dont vous vous plaignez. Je vous aurais porté votre épreuve au vu de votre note, mais tranquillisé vous rien n'est tiré seulement afin de dégager plus tôt la lettre & donner au plus vite de l'occupation aux ouvriers qui en manquaient, j'en ai fait cliquer les pages que vous m'avez remises avec votre autorisation de tirer après révision, M. Dubuis m'a dit (à son peu propre parler) que la correction si exacte de vos épreuves que vous mes amis rendent, lui avait fait

peut-être qu'on pourrait dire sans aucun inconvénient la
nécessité de faire macher une machine aussi vaste et
aussi compliquée qu'est la note ma faire peut-être
trop en hâte, j'vous en demande excuse, c'est l'usage
des circonstances qui en est cause.

D'ailleurs, j'ai l'honneur de vous remercier, rien
de sa niéprime sans que les épreuves des clichés remis
à l'anau entre vos mains ne portent votre proclamation
definitive. Dans le cas même où vous auriez
devoir apporter quelque modification, pourvu
que les changements puissent occuper ^{sur les épreuves} à peu près
la même place dans les clichés, et même vous
pourriez même exceptionnellement refaire la page
si vous le desirez.

Veuillez donc ne permettre d'égards comme
non avenue. votre lettre me a qui concerne a mal
entendu, & de cepter mes torts sur la gravité &
les difficultés des circonstances extraordinaires où
nous nous trouvons. Soyez assuré de la haute estime
que j'vous ai toujours portée, de mes sentiments
les plus dévoués, & si j'osais le dire de mon respect
filial.

si j'avois quelque chose à pu vous blemer si vous attiez que
 je suis innocent & que j'ai beaucoup regretté. Toujours j'ai dit
 à M. Villenave que tout avoy fait qu'appartenait le droit de
 donner l'édition jointes. Veully croire aussi à l'estime propre
 que le d'ubur porte à vos talents. Je puis attester qu'il
 ne m'a jamais fait de vous qu'un la conspiration & j'ai de
 même un admirateur qui en si j'attentive due à votre modestie
 à laquelle s'joint, chose rare, le goût le plus exquis.

Je vous fais remettre l'opium du pages 457, 468. Vous
 verrez que M. Dubuis n'a fait qu'y ajouter la pagination de
 l'edition de Cornélius probablement parce c'est l'edition qui
 est citée dans le Thesaurus, ou parce qu'il a ajouté
 pour en être utile à quelques savants. Si cependant vous y
 voyez le moindre inconvénient veully m'en informer
 si j'ai supposé par le cliché ce qu'il a ajouté

Je vous remercie de nouveau des additions dont vous vous
 bien grater à Chypaux. Nous commençons la lettre I
 c. a. d. le dernier volume!

Veully ~~de nouveau~~ si vous en prie de nouveau, avoir
 quelque indulgence pour un homme qui emporté par le
 torrent de mille & mille affaires ne peut tout faire au
 point et mesure qui conviendrait; mais si j'ai pu vous attester
 que les intentions sont bonnes

Veully agréer l'assurance de la haute considération
 & de la reconnaissance que me fait de vous
 votre

Votre très humble serviteur
 & serviteur fidèle
 Louis de la Harpe

si vous pouviez de vouloir bien lire les pages 457-468 afin de vérifier
 les corrections & si les corrections ont été faites exactement, ou me
 les rendre si vous préférez que nous nous chargions de le faire
 M. de la Harpe de vous voir vendredi à l'abbaye

[Faint, illegible handwriting covering the page, likely bleed-through from the reverse side.]

Monique

Por Porack

Merch de l'Alma

Ala



Je regrette beaucoup de ne m'être pas trouvé à votre
 Bureau lorsque M. Brissonade a bien voulu prendre
 la peine d'y passer. Je l'aurais remercié de vive
 voix de son aimable et bienveillante préface ainsi
 que des Documents dont il ne cesse d'enrichir notre
 Trésor. Déjà les Allegories de Crétzès ont été mises
 à contribution et prouvent la persévérance du zèle
 qui anime M. Brissonade pour les sérieuses
 études Grecques qui depuis longtemps lui sont
 si redevables.

J'espère que M. Brissonade découvrira dans
 les deux volumes des fragments de Historiens
 Grecs et dans le 3^e qui paraîtra le mois
 prochain, à glaner encore quelques mots échappés
 aux recherches des Lexicographes et qui pourront
 être insérés dans les Dernières lettres de M. Pau-
 ras et en tout cas dans le Supplément que
 nous donnerons à la fin de l'ouvrage.
 Déjà nous avons recueilli bien des notes parmi



lesquelles figurent en première ligne celles de
M. Boissonade qui sont insérées à fus et
mesure dans l'exemplaire de notre Bibliothèque.

Mon intention en publiant la dernière
livraison est de faire un appel à tous les savants
qui, possesseurs de notre Trésor, auraient
pris note des lacunes ou des erreurs qui
auraient pu s'y glisser.

J'adresse aussi à M. Boissonade le
Tricentenaire donné par M. Amis bientôt je
lui offrirai le complément du volume qui
contiendra Aratus & les poésies de
Thésote de Ménandre & d'Oppien. Les
Table, très complètes, seront imprimées prochainement.

Après M. Boissonade d'après les sentiments
de dévouement respectueux de son très affectueux
serviteur pour cette année 1849 pour les
précédents depuis très longtemps, et pour celles
qui nous sont encore réservées.

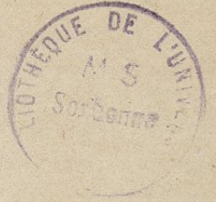
Ambroise Firmin Didot

3 Janvier 1849.

5 fevr. 49

391

ms



Des circonstances indépendantes de ma
Volonté m'ont empêché d'envoyer à M^r
Bouffande pour retirer le volume dont il
veut bien me donner communication.

Il parviendra le plus tôt possible à M^r
Bouffande avec les compléments exigés.

Je suis très digne serviteur

Antoine Lavoisier

Nous n'avons pas encore reçu le *Maxima*. J'étais de
nouveau en Allemagne & en Hollande à ce sujet.

2



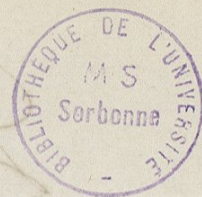
Je regrette de ne pouvoir aller remettre moi-même à M. Boissonade à la séance de l'Institut le volume de la vie de Proclus par Marinus que nous avons eu fini reçu d'Allemagne. J'ai fait coller cet exemplaire afin qu'il fût plus facile à M. Boissonade d'y insérer ses corrections. M. Wetternan veut de m'envoyer les vies de Porphyre par Jambligue, de Pythagore par Porphyre, de Platon par Olympiodore il me promet aussi promptement les autres qui compléteront le volume de Diogène Laërce. Pendant ce temps de Cholera, de Révolutions politiques, de bouleversements sociaux n'est-ce pas une sorte de Pneumonie que d'imprimer de sains ouvrages!

Quelques circonstances indépendantes de ma volonté ont retardé l'impression de volume dont l'un des volumes fait partie; il se achève très certainement à la fin du mois prochain.

Je prie M. Boissonade de vouloir bien agréer l'assurance de mon dévouement respectueux

Ambroise Firmin Didot

20 août 1845



Je présente mes Compliments agréés à M. Boyssac
et lui envoie le sursis de Marigny.

J'étais parti vendredi à Institut espérant rencontrer
M. Boyssac, j'espère que son absence n'était pas
occasionnée par quelque indisposition.

Lorsque je lui ai demandé la copie de Marigny
j'en étais mépris; nous l'avions eu effet depuis longtemps
et cette-ci doit tenir le volume des Vies de sophistes
c'est la revue que vous voulez bien faire de Babouin
que j'enverrai de vous donner lorsque nous l'aurons
acheté; Il nous suffira de l'avoir à la fin de
l'année, ou au commencement de l'année M. Koekly
n'ayant pas encore achevé son travail sur
les Apologies de Socrate.

Je reçois tous mes remerciements à M
Nostrade pour la parole d'or dont
il vous a fait le note. Mesures

Sur tout de ma femme

A propos d'Orde

Paris le mardi 18 g'



Je présente mes compliments enjointes à M. Boissonade, ainsi
que mes remerciements pour ses précédentes indications

Je regrette bien vivement de n'avoir pu lui envoyer depuis bien
longtemps de fascicules du Chefsauv. Ce n'est point moi qui suis
le coupable. L'indolence de cet idiot en est la cause!

Malgré mes instances prières et supplications pour être expédié à
Oxford les ont mis dans l'impossibilité d'accomplir mes desirs.
Cependant maintenant les travaux ont repris quelque activité
& j'espère toujours vous envoyer très prochainement deux livraisons.
Vous avez du recevoir depuis longtemps la 48 et la 49^e

la 48 forme la 1^{re} livraison du Tome 8. V.

la 49 forme la 6^e livraison du Tome 7. T.

Je le regrette de n'avoir pu la 49^e en marquer comme vous l'avez
envoyée. Je ne me souviens pas même par quel moyen
la ferai remettre à nouveau.

Je regrette bien d'avoir oublié de faire mention de Nicolas
et vous avoir ainsi les annales que j'aurais pu si facilement

108

Vous éviter.

J'espère que votre excellente santé se maintiendra aussi
ferme que votre écriture qui prouve que votre main &
vos yeux vous pas en un souffrir des atteintes du
temps.

Veuillez agréer de nouveau l'assurance
de mon respectueux Deroeuement

A Paris le 10 Mars 1788

J'espère prochainement pouvoir vous envoyer le dernier
Volume du Petit Géographe. Le beau & grand travail
de M. Muller & la carte qui l'accompagne vous
intéressent & obtiendront je l'espère votre suffrage
qui nous est si précieux pour nous encourager dans
ce long & pénible travail.



Je présente mes compliments appuyés à M. Boissonade et lui fais remettre notre Troisième Volume des Fragments des Historiens Grecs où il trouvera dans la partie inédite de Nicolas de Damas des faits qui l'intéresseront & particulièrement le récit de la mort de César.

Je lui fais remettre aussi le Volume de Philostrate d'Eumape et d'Himerius, ainsi que le Volume de Babrius. Je lui fais enroller afin que M. Boissonade puisse écrire plus facilement en marge les légers changements qu'il croirait devoir faire à la traduction qui a obtenu le suffrage universel par son élégance et sa fidélité. Bien encore M. Ch. Müller m'en faisait le plus grand éloge.

Je regrette qu'il se soit glissé quelques erreurs dans les citations du *Thesaurus Gr. L.*; mais comme ce grand ouvrage est stéréotypé je le fais corriger in varientibus. J'en fais autant pour ma Bibliothèque des Auteurs Grecs dès que quelques fautes me sont indiquées et à cet égard j'ai de nouveaux remerciements à adresser à M. Boissonade pour toutes les communications qu'il veut bien me faire.

Je le prie d'agréer l'assurance de mon respectueux
Dernement

Jean-Baptiste Leclercq
Didot

12 juillet 1849

Recu Vindr. 2 Nov. 49

396²⁸⁶

2/3

Retenu au Confit Général toute la
journée, j'ne pourrai avoir le plaisir de
voir M. Porfionada à l'Institut
Je lui adresse deux volumes de votre
Collection qui l'interessaient. L'un
se trouve & sera en par le moindre
ornement.

Nous attendez la vie de Rodus
par Marigny pour tenir un volume
plus que la vie de.

M. Porfionada pour vous
donner promptement la copie et obligez
vous très humblement

A. J. J. J. J.



J'espérais avoir le plaisir de voir M. Boissonnade à l'Institut aujourd'hui vendredi. J'espère qu'il n'aura pas été retenu par une indisposition.

Les dernières épreuves de Marinus lui ont été envoyées. Dis qu'il nous le rendra pour nous faire imprimer le volume entier qui se compose de Diogène Laërce & de la Vie des Philosophes. Une table générale est faite pour tous, sauf celle de Marinus. Je vous prie donc de vouloir bien biffer sur la Table qui accompagnait votre précédente édition tout ce que vous corrigerez sur le plan général de nos tables, qui se bornent à mentionner les noms & les doctrines.

Vous m'obligeriez beaucoup si vous

337
179
me rendre le tout le plus promptement possible

Après l'assentiment de la haute
Considération de votre tout dévoué
serviteur

Paul Br. Jérôme Didot

Fait le 7 février 1850.

Je présente mes compliments auprès de M. Bonfante à qui j'ai
l'honneur d'adresser les épreuves de sa préface si gracieusement & si modestement
adressées. Je remercie beaucoup.

Je regrette que j'ait de la peine de lui avoir pu parvenir de Paris
l'ouvrage, je l'ai confié à M. M. Walter qui j'espère lui acquittera
au plus tôt. M. Bonfante auquel je rectifie l'orthographe de mon
ouvrage ainsi qu'il se peut que j'ignore.

Paul Sternin Dubois

26 Juin 1870.



398198



Je regrette de n'avoir pu aller trouver M.
Poissonade à l'Institut. J'ai été retenu trop tard
au Conseil municipal jusqu'à cinq heures.

J'avais lui remettre le Volume de
l'antiquité qu'il a bien voulu me prêter.
mais ce n'est pas le cadastre de Kieffling
dont j'aurais besoin; j'ai cette édition dans
ma Bibliothèque, mais bien la Vie de
Pythagore par Kieffling. J'ai envoyé
mon exemplaire à M. Cochet à Regde
mais il ne m'est pas revenu.

Si M. Poissonade peut me prêter son
exemplaire pour quelques jours il m'oblige
beaucoup
pour tout dire serviteur

A. J. J. J. J.

Paris le 8 Mars 1850.

Recue 10 avril. 1852

aff



ava Mes hommages & remerciements
pour la nouvelle série d'annees dont
j'ai profité le temps pour le peu
qui reste a publier pour le supplement
Je voy à M. Pershamade un
bon exemplaire de mon Mai sur
la Typographie,

Je prie d'excuser mon étourderie
et d'agréer la nouvelle assurance de son
tout dévoué

il fattoe. offic. Japetto

ap



Monsieur

Un de remerciement ne vous dois-je pas pour la bienveillance que vous voulez bien me témoigner & pour les observations si justes & si savantes que vous voulez bien me communiquer. J'en prends bonne note afin de corriger tout ce que vous me signalez. Si ce n'était abus de votre complaisance j'en prierais de vouloir bien les continuer afin de rectifier sur les citations et à mesurer des remplacements les erreurs.

Quas aut incerta fuerit

sunt humana parum carit natura. —

ce qui me fait un motif précieux à l'égard de vous d'insérer dans votre Biographie quelques articles concernant plusieurs personnages de l'antiquité tels que Babrius, Ophi, Sapho, Turmus, Simonide que vous avez insérés dans une édition de la Harpe.

Si vous avez la bonté de m'indiquer les articles concernant la biographie de quelques personnages, que vous avez insérés soit au Journal des débats soit au Journal du sabbat ou au Moritès ou ailleurs vous m'obligeriez beaucoup j'y pourrais y recourir au grand profit, ne fût-ce que pour m'autoriser de votre opinion. Cette indication me serait fort nécessaire. J'ai bien pu découvrir que vous avez fait une notice sur Sarrhen au titre du Catalogue de ses livres, mais on ne faisait tout de savoir on desirait.

J'en parle par des articles que vous avez insérés dans la Biographie universelle de M. Michaud. Grâce à Dieu vous n'êtes pas en un retranché.

8

De nombre de vivants, je ne bornerai à indiquer ces articles, pour qu'on
y puisse recourir, comme à ceux d'une page, aussi souvent que plus de goût.

Je attends que j'ay le plaisir de vous voir Sault, après

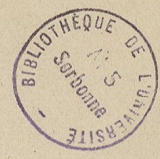
le plaisir de vous donner la plus saine

et la plus utile

14 mai 1782

[Faint, mostly illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

ag 7



J'ai l'honneur de présenter mes compliments ^{du Tome I} expressifs à M. Ponsouade et de lui envoyer une ~~deuxième~~ troisième livraison de la Biographie. Il y trouve les titres ~~livraisons~~ et l'index du Tome I.

J'é me puis convenir par quel hazard ces préliminaires ont manqué dans l'exemplaire de M. Ponsouade, puisqu'ils devaient être dans les mêmes conditions.

J'étais à notre répétition lorsque M. Ponsouade m'a fait part de cette erreur de notre librairie, et m'a proposé de faire droit.

Preuve de beaucoup M. Ponsouade de rectification qui veut bien me communiquer et dont les nouveaux tirages profiteront. Chaque page de notre Biographie contient tant de matière qu'il est difficile de ne pas laisser s'y glisser quelques erreurs soit typographiques, soit d'ignorance, soit d'omission lesquelles nous ne pouvons pas au surplus et à la sagacité de M. Ponsouade. Il félicite par sa vue de l'homme qui nous en si profitable.

En attendant que je puis aller braver à la renvers de son obligeance je me rappelle à son bon souvenir

Antoine Lavoisier

29 7^e 1852.



2/8
 En rangeant mes papiers dans un de mes tiroirs j'ai trouvé
 cacheté un petit paquet en date du 18 août 1852 contenant des
 observations sur la Biographie & des documents pour le
 Chefauver. Ces papiers parvenus pendant mon séjour
 à notre papeterie avant de partir dans la traversée
 une foule d'autres papiers & je n'en avais pas été prévenu.

En ouvrant le paquet où j'ai vu une petite enveloppe
 ordinaire de M. Bousquet au petit mot qui l'accompagnait,
 j'ai été très content de voir que M. Bousquet
 désirait avoir le volume de sermons attaché contenant
 des lettres.

J'ai même pu lui envoyer à M. Bousquet avec
 l'expression de mes regrets pour le retard.

Je prie M. Bousquet de me faire savoir quel
 lieu dans la Bibliothèque de l'Université les volumes
 qu'il voudrait avoir. Il est bien juste que j'en sois
 prévenu.



Vous bien couvrir au sujet de l'état de la Bibliothèque
grecque et pour une connaissance des travaux de ses
collaborateurs. Je serais donc heureux de lui offrir
quelques fruits de ce jardin fort peu productif sous
le rapport du revenu. Bien qu'il soit certainement le plus
belle fleur de l'intelligence humaine

avec toute respectueuse

Antoine Lacroix

le 13 Juin 1853

My dear Mother
 I received your kind
 letter of the 10th and
 was glad to hear from
 you. I am well and
 hope these few lines
 will find you the same.
 I have not much news
 to write at present.

My affectionate
 Mother
 M. J. [unclear]

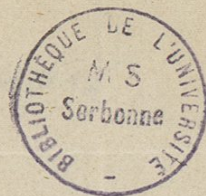
No. 1 Orators Altieri

Aloupin

Aloupin de Goyfouade

Membr de l'Institut

Car



J'ai beaucoup regretté de ne pas m'être trouvé
à mon Bureau quand M. Porponade a pris
la femme de paille. Depuis très longtemps
il n'avait paru de nouvelles livraisons, les
nos 49 et 50 venant de paraître tout
recentement. Si par hazard il en manquait
quelque une, à M. Porponade je le prie
de vouloir bien m'en informer. La 51^e
va bientôt paraître. et j'espère que M. M.
Dindorf achèveront promptement ce grand
ouvrage.

Lorsque j'ai voulu faire Commensal Mater,
Suzerianus, le caractère se trouvait
engagé. Des malheurs de famille, des
voyages à nos fabriques, des procès de

004

Mont empêché de prendre le mesur
neanmoins pour qu'on coupe par
état. Cette partie importante de
notre Recueil des Romances.
Je vais le faire commencer sans
retard, afin de vous en envoyer promptement
les épreuves à M. Poirsonade.

Le Tome 1^{er} du Dictionnaire Geographique
est achevé mais avant de le publier
nous voulons que la collection
nombreuse de cartes que nous faisons
graver puisse l'accompagner & en
augmenter le mérite.

Il me tarde de pouvoir offrir
à grand et consciencieux travail
à M. Poirsonade qui mieux

que tout cela vous l'appreciez.

Je suis M. de Provenance de vouloir
 bien agréer l'assurance de ma considération
 la plus distinguée

Amable freres Dieux

29/7/89.

404

Aug 25th 1850

Wm. B. Brown
Wm. B. Brown
Wm. B. Brown
Wm. B. Brown



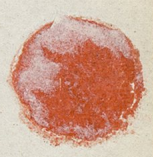
Monsieur & honore maître,

Je crains que le froid et la neige ne vous retiennent demain au logis.
Je m'empresse donc de vous informer que le retard apporté à la
publication de *Nicetas Eugenianus* n'est point de votre fait.
Depuis longtemps nous sollicitons M de Bas pour qu'il
veuille bien nous livrer la fin du *Summathe* qui, dans
l'ordre chronologique doit précéder N. E. Mais quoiqu'il
n'ait écrit à M de Bas que quelques pages à revoir pour la
terminer l'impression nous ne pouvons les obtenir.

Tout le volume du *Romanicus* est imprimé. Je vous prie
donc de vouloir bien nous donner la Préface qui doit être
en tête de votre nouvelle édition. Dès qu'elle sera composée
si M de Bas ne s'excuse pas, immédiatement je passerai
autre & terminerai le volume par *Nicetas Eugenianus*. Le
Summathe paraîtra plus tard isolément quand il plaira à
M de Bas.

Mille occupations m'ont empêché de vous aller voir
depuis longtemps à l'Institut. Elles ne m'empêchent pas de
poursuivre avec activité à la Bibliothèque de autres Grés.
En ce moment M Ruspemaker est occupé à l'Épistolaire

Dear Mother
 I received your letter
 of the 10th and was
 glad to hear from
 you. I am well and
 hope these few lines
 will find you the same.
 I have not much news
 to write at present.
 I must close for this
 time. Write soon.
 Your affectionate son,
 John Smith



Received of
 John Smith
 the sum of
 \$10.00
 on the 15th day
 of June 1865

*111
Pete's
11*

Moufieu

Boisjard

Moufieu

Membre de l'Academie de Strasbourg

St. Kelly letter

Paris



Monsieur,

Puisque vous préférez pour le moment le loisir dont vous avez si justement acquis le droit de jouir, à ces études philologiques qui vous sont cependant si familières, je m'empresse de vous faire remettre votre édition de Scribe dont la lecture pourra vous distraire d'études plus sérieuses.

Malgré toutes mes instances les plus pressantes auprès de M^{me} Dindorf je n'ai pu obtenir d'eux de hâter l'achèvement du *Thesaurus*. Deux livraisons seront bientôt terminées; mais il n'a rien paru depuis le 7^e fascicule du Tome VII et le fascicule du 1 et 2 du Tome VIII.

J'espère que l'indisposition dont vous souffrez vous permettra de vous occuper de la *Refau* de Nicetas.

Veuillez agréer l'assurance de mon très-doux et respectueux

Ambr. J. Fran. Godeol

Paris le 13 Mars 1855

Monsieur

Monsieur Brissonade

Membre de l'Académie de Metz
à Metz

Paris

26 #

26 mars 1856

414



Avec mes compliments les plus
 empressés & mes sentiments d'estime
 et d'amitié très anciens, je fais
 remettre à M. Prospère le
 volume du Romanesque Grec
 qui a bien voulu concourir à
 son succès.

Je regretterais beaucoup que l'avis
 de M. Prosper ne lui permit plus
 de lire les petits caractères de notre
 Biographie. Les observations qu'il
 voulait bien me communiquer m'étaient
 très précieuses et profitaient au
 public puisqu'il en faisait l'usage.

